

Conditions Générales de Vente cabanes insolites

Raison sociale :

La Ferme du Duzou
Sarl de la Salle
La Salle - Saint-Cyprien sur Dourdou
12320 CONQUES EN ROUERGUE

1. Règlement

Le montant du séjour sera débité de votre carte bancaire en intégralité à la réservation.

2. Modification ou annulation

Pour toute modification ou annulation, une demande écrite, de préférence par email, vous sera systématiquement demandée.

a. Annulation avant votre séjour, par vous-même

En cas de maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant inscrit, le séjour sera intégralement remboursé sur justificatif médical ou certificat de décès.

Pour tout séjour annulé et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, les conditions suivantes s'appliquent :

- à plus de 30 jours de la date d'arrivée, l'annulation a lieu sans frais
- entre 30 et 15 jours avant le séjour, il sera retenu 50 % du montant de l'hébergement.
- pour tout séjour annulé dans les 15 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise à l'établissement

b. Modification avant votre séjour

A plus de 15 jours du séjour, la modification peut avoir lieu sans frais, selon disponibilités, sur l'année civile en cours uniquement.

A moins de 15 jours de votre séjour, la date du séjour ne pourra être modifiée.

c. Modification ou annulation de séjour par La Ferme du Duzou AVANT votre arrivée

En cas d'alerte météo orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, nous nous réservons le droit d'annuler votre séjour pour des raisons de sécurité. Dans ce cadre, nous vous proposerons le report de votre séjour en hébergement à une date ultérieure, dans les 12 mois courants.

Si aucune offre ne vous satisfait, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

Si votre réservation fait suite à un bon cadeau, les conditions générales de ventes concernant les Bons Cadeaux s'appliquent (5.) : les Bons Cadeaux ne sont pas remboursables. Votre réservation pourra être reportée sans frais dans les 12 mois.

d. Modification ou annulation de séjour par La Ferme du Duzou SUR SITE

En cas d'alerte météo Orange, avec des événements extérieurs annoncés, indépendants de notre volonté, tels intempéries, tempête ou orage, nous nous réservons le droit d'annuler votre nuit en hébergement, pour des raisons de sécurité. Un relogement dans d'autres types hébergements vous sera proposé selon nos disponibilités et sans supplément, et dans ce cas uniquement, vous bénéficierez d'une réduction de 50 % sur un prochain séjour équivalent en hébergement dans les 12 mois courants. Aucune autre indemnité ne pourra être réclamée. Uniquement si nous n'avons pas de solution de relogement disponible, l'intégralité des sommes versées vous sera remboursée ou un report de date vous sera proposé, dans les 12 mois courants.

e. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE

Dans le cas d'un refus d'accéder à votre hébergement, aucune indemnité ne pourra être réclamée.

3. Achat et réservation avec un bon cadeau

a. Validité des bons cadeaux :

Les bons cadeaux sont valables pour une durée de 365 jours à compter de la date d'achat. Ils peuvent être utilisés tous les jours de l'ouverture de l'établissement, suivant conditions du bon.

Une réservation préalable doit obligatoirement avoir lieu.

b. Annulation avant votre séjour :

En cas de maladie grave, accident grave ou décès d'un occupant ou d'un membre de la famille ne séjournant pas dans l'hébergement, le séjour sera reporté sans frais dans les 12 mois suivant l'annulation, sur justificatif médical ou certificat de décès uniquement. Aucun remboursement ne pourra être demandé.

Pour tout séjour annulé et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, la totalité du montant du séjour réservé restera acquise à l'établissement.

c. Modification avant votre séjour :

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

d. Modification ou annulation de séjour par l'établissement AVANT votre arrivée

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

e. Modification ou annulation de séjour par l'établissement SUR SITE

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

f. Modification ou annulation de séjour par vous-même SUR SITE

Les mêmes conditions que pour une réservation classique s'appliquent, tout en respectant la date de validité de votre bon cadeau (voir 2.a).

4. Capacité

Le nombre de personnes mentionné par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

5. Tarifs

Nos tarifs s'entendent toutes taxes comprises. Seuls les tarifs figurant sur l'onglet « tarifs » de notre site Internet font foi. La taxe de séjour est incluse dans le prix.

6. Enfants

L'âge des enfants est calculé par rapport à leur date d'anniversaire et la date de début du séjour. Tarification enfant jusqu'à 18 ans. Un document officiel justifiant l'âge des enfants pourra être demandé au début du séjour.

7. Conditions particulières

XX

8. Animaux

Interdits

9. Objets de valeur

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements. Nous ne pourrions être tenus responsables de vols ou de pertes dans les hébergements.

10. Réclamations

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec A.R. dans les 5 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

La Ferme du Duzou
La Salle - Saint-Cyprien sur Dourdou
12320 CONQUES EN ROUERGUE

11. Consommation d'alcool et de cigarettes

Il est strictement interdit d'être en état d'ébriété dans les hébergements ou dans les accès.

Il est interdit de fumer à l'intérieur des hébergements.

12. Litige

En cas de litige, soit la compétence de votre lieu de résidence au moment de la signature du contrat, soit la compétence du Tribunal de Rodez est reconnue.

Mise à jour le 23/04/2018